



BOURSES POSTDOCTORALES

« ESS et migrations »

soutenues par la Fondation Crédit Coopératif

Appel à candidatures 2018



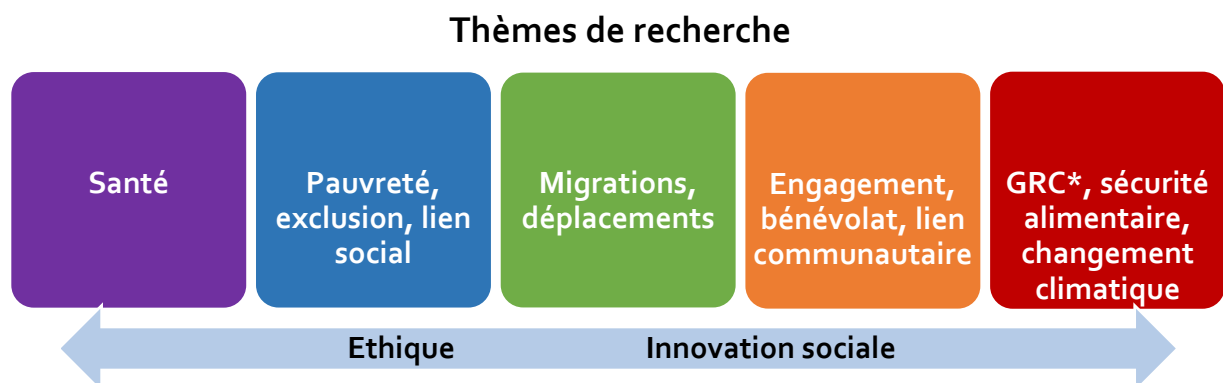
PRESENTATION

Au cœur des activités de la Fondation Croix-Rouge française une conviction : pour répondre au mieux aux souffrances et en prévenir les causes, il est nécessaire de comprendre les contextes où elles s'expriment et de prendre le temps d'analyser, au plus près des populations vulnérables, les dynamiques à l'œuvre. Afin d'encourager et de guider cet effort de réflexion et d'innovation, la Fondation lance son premier **appel à candidature pour des bourses postdoctorales en sciences humaines et sociales le 12 mars 2018.**

Cet appel comprend :

- **L'« appel général ».** Intitulé « Transition humanitaire : les enjeux de l'autonomie », cet appel invite à aborder les transformations de l'humanitaire international dans ses multiples dimensions, et selon une diversité d'approches propres aux sciences humaines et sociales. La participation de chercheurs des pays ou régions concernées est privilégiée.
- **Les « appels partenaires ».** Ces appels visent une meilleure compréhension des fragilités humaines, des réponses apportées et des mutations de l'action humanitaire et de l'action sociale pour mieux les prendre en charge ou les prévenir. Ils proposent des sujets plus précis, dont les objectifs correspondent aux thématiques et réflexions communes à la Fondation et ses partenaires engagés sur la recherche avec les mêmes convictions de sa nécessité.

Aux **5 thématiques de recherche privilégiées** s'ajoutent les deux sujets transversaux que sont l'éthique et l'innovation sociale, pour à la fois aider à structurer le questionnement inévitable suscité par des situations inédites qui imposent de nouveaux choix, et orienter ces derniers vers l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.



* Gestion des risques et des catastrophes

Il est possible de proposer **jusqu'à deux candidatures**, une pour l'appel général et une pour les appels partenaires. Toutefois chaque candidat ne pourra se voir attribuer qu'une seule bourse et, le cas échéant, devra choisir.

APPELS PARTENAIRES

BOURSES « ESS ET MIGRATIONS »

La Fondation Croix-Rouge française a décidé de s'associer à la Fondation Crédit Coopératif www.credit-cooperatif.coop/fondation pour lancer un appel à candidature pour deux bourses postdoctorales sur la place et l'impact de l'action de l'économie sociale et solidaire en France dans la gestion de la crise migratoire européenne. La Fondation Crédit Coopératif soutient activement la recherche sur et pour l'économie sociale et solidaire (ESS), en s'attachant à établir un pont entre le fruit des travaux de recherche en sciences humaines et sociales et les pratiques des acteurs de l'ESS.

1. Thématique de recherche

Dans le cadre de l'actuelle « crise migratoire » en Europe, de nombreux besoins sociaux des populations en situation d'exil sont aujourd'hui adressés par des structures de l'économie sociale et solidaire. L'insuffisance de réponses publiques trop limitées à « la logique de l'hébergement » et aux solutions d'urgence transitoires a engendré des situations extrêmement précaires, des espaces de relégation et de pauvreté et l'apparition d'une multitude de besoins (logement, nourriture, soins, éducation, etc.) que des initiatives émanant des acteurs de l'économie sociale et solidaire s'efforcent de satisfaire.

Ces initiatives visant à pallier à cette « crise de l'accueil » des réfugiés révèlent les forces intrinsèques d'un secteur dont les différentes structures (entrepreneuriat social, coopératives, associations...) sont capables d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation pour mieux impliquer et faire des bénéficiaires des acteurs à part entière de l'aide. Flexibles, elles permettent même à des migrants de se muer en entrepreneurs pour à leur tour porter des projets allégeant les souffrances de cette population. Les facultés d'adaptation de l'ESS à cette problématique sociale complexe s'observent par ailleurs dans la redéfinition du mandat que certaines organisations, initialement non spécialisées dans la gestion de questions humanitaires ou migratoires, ont su opérer pour mieux aider les personnes en situation d'exil dans des domaines comme l'enseignement, le logement ou la culture. Aussi, des dynamiques nouvelles de collaboration entre différents secteurs d'activité permettent de fournir une réponse holistique et transversale aux besoins des personnes migrantes, garantir une intégration économique, sociale et culturelle. Enfin, l'ESS est un espace propice à l'expression et au développement d'initiatives citoyennes et de nouvelles formes de mobilisation collective. Indignés par la situation humanitaire dramatique de ces personnes en exil, et non satisfaits des réponses apportées par l'Etat, de nombreux citoyens ont formé des mouvements de mobilisation, sous des formes et des dynamiques très diverses (collectifs informels, associations, entreprises, coopératives...), afin d'agir en leur faveur.

Cela dit, le rôle et l'utilité de l'ESS dans le champ des migrations restent globalement insuffisamment reconnus en France et en Europe. Encore peu étudiée, on manque de recul sur l'importance de l'action de ce secteur dans ce domaine, et notamment d'indicateurs capables de mesurer les coûts publics et sociaux qu'elle permet d'éviter, alors que l'accueil des personnes migrantes, mission incombant en premier lieu à l'Etat, souffre d'un fort manque de moyens. A cela s'ajoutent des difficultés de capitalisation, d'essaimage et de diffusion des bonnes pratiques des acteurs de l'ESS, au sein de son écosystème et auprès des acteurs publics, qui limitent le passage à l'échelle.

Quels sont la place et le rôle qu'occupent aujourd'hui en France les structures de l'ESS dans la gestion des enjeux liés à la crise migratoire ? Quelles actions sont menées, dans quels domaines, et pour quels résultats pour les populations concernées ? Pour la collectivité, quels « coûts » économiques et sociaux sont évités grâce à l'action des structures de l'ESS ? Quels impacts sur leur mandat, leur gouvernance, et leurs activités ? Comment se substituent-elles à des initiatives publiques inexistantes ou insuffisantes ? De plus, par quelle manière l'ESS favorise l'innovation et l'entrepreneuriat des personnes en situation d'exil ? Comment développer la connaissance et la capitalisation des innovations organisationnelles, techniques ou de modèles économiques mises en place dans le secteur de l'ESS pour répondre aux crises migratoires, et ainsi le passage à l'échelle et l'essaimage de solutions nouvelles et efficaces ? Comment l'ESS pourrait faire mieux ? Quels sont les besoins non résolus ou partiellement résolus, les domaines et secteurs dans lesquels l'ESS doit agir et innover pour aborder plus efficacement les enjeux liés aux migrations ?

2. Zones géographiques de recherche

Ces thèmes pourront être abordés dans une zone géographique comportant un ou plusieurs pays. La Fondation Croix-Rouge française, en partenariat avec la Fondation Crédit Coopératif, a identifié pour cet appel quatre pays éligibles :

Allemagne
France

Grèce
Italie

Les pays ciblés constituent une entrée empirique pour les recherches. Ils ne correspondent en aucun cas aux nationalités d'éligibilité du candidat.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les financements accordés par la Fondation Croix-Rouge française ont pour objectif de couvrir le coût d'une année de recherche dans le cadre d'une bourse postdoctorale individuelle. Il s'agit de bourses de perfectionnement à la recherche accordées selon un barème de base correspondant à **20 000 euros pour un an**¹.

¹ La somme forfaitaire de 20 000 euros comprend 3 000 euros prélevés par la Fondation couvrant les frais de gestion, de la sélection et accompagnement du chercheur jusqu'à la production d'un article

Il est possible de proposer jusqu'à deux candidatures, une pour l'appel général et une pour l'appel partenaires. Toutefois chaque candidat ne pourra se voir attribuer qu'une seule bourse et, le cas échéant, devra choisir.

Seuls les chercheurs rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences sociales (en particulier en science politique, anthropologie, sociologie, économie, droit, histoire, philosophie, éthique) ou des sciences médicales (médecine, santé publique) ;
- avoir soutenu son doctorat depuis moins de 10 ans ;
- ne pas occuper par ailleurs un poste permanent à plus de 50% ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Il n'existe pas de condition de nationalité. La Fondation privilégie toutefois les candidatures des chercheurs résidant dans les zones géographiques de recherche prioritaires.

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, le chercheur souhaitant candidater doit :

- présenter son projet de recherche en langue française ;
- être présenté par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- se préinscrire conformément au paragraphe détaillé ci-après **avant le 15 avril 2018** ;
- candidater conformément au paragraphe détaillé ci-après **avant le 13 mai 2018**.

PREINSCRIPTION ET DEPOT DE CANDIDATURE

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur le site de la Fondation (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le candidat accède à son espace personnel depuis lequel il peut postuler aux différentes bourses proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature(s), dans la limite de deux ; une pour l'appel général et une pour l'appel partenaires. Le dépôt d'une candidature se fait en deux temps :

scientifique, la traduction de ce dernier en anglais et la diffusion des résultats à travers des publications et un événement de restitution organisé en France. La somme nette perçue par le chercheur s'élève à 17 000 euros.

A. Préinscription

Le candidat renseigne un premier formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, pays de recherche, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, etc.), et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant le parcours universitaire et professionnel du candidat ;
2. la copie du diplôme de doctorat, ou pour les futurs docteurs une attestation témoignant que la soutenance aura lieu avant le 30 juin 2018 certifiée conforme et visée par l'école doctorale ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile.

La date de lancement de l'Appel marque l'ouverture de la préinscription en ligne, qui se clôturera le 15 avril 2018. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entraînera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le candidat peut valider sa préinscription et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il sera tenu informé des résultats. Seules les candidatures présélectionnées au terme de la préinscription sont autorisées à déposer ensuite une candidature.

B. Dépôt de candidature

Le candidat présélectionné renseigne un second formulaire de saisie constitué de blocs d'informations détaillant son projet de recherche (revue de littérature, objectifs, problématique, intérêt de la recherche pour la compréhension du monde humanitaire/social et ses enjeux, méthodologie envisagée, calendrier, etc.) jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un chronogramme ;
2. une copie du rapport de soutenance de thèse (si soutenue) ;
3. une lettre de soutien du responsable du laboratoire ou institution de recherche accueillant le post-doctorant (optionnel) ;
4. une lettre de référence d'un responsable scientifique du post-doctorant (optionnel).

Les candidatures en ligne s'ouvriront du 16 avril au 13 mai 2018. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entraînera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le candidat peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il sera tenu informé des résultats.

C. Processus d'évaluation et de sélection

Des binômes composés d'un expert associé et d'un membre du Conseil scientifique (CS) de la Fondation seront constitués pour évaluer chacune des candidatures. En

parallèle, l'équipe de la Fondation évaluera également les dossiers afin de transmettre ses observations. Une réunion du CS sera organisée pour échanger et coordonner les différentes évaluations. Enfin, la sélection finale aura lieu lors d'une réunion du Conseil d'administration de la Fondation, dont les résultats seront communiqués début juillet 2018.

MODALITES DU SOUTIEN FINANCIER ET OBLIGATIONS

- La Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique au-delà de la bourse qu'il leur attribue. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et *working papers*. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre de journées d'études organisées par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le/la lauréat/e à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le/la lauréat/e étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le/la lauréat/e consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur qui reste propriétaire de son travail.
- La Fondation procède au versement de la bourse en quatre fois : trois versements de 5 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 2 000 euros à la remise des *working papers*.
- La période de recherche commence le 1^{er} septembre, et au plus tard le 15 septembre, de l'année d'attribution de la bourse. Cependant le versement de la première tranche de la bourse est conditionné par la confirmation par le/la lauréat/e à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard au-delà du 15 septembre doit être justifié et entraîne un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou *working papers*, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat/e entraînera l'annulation du financement.
- L'attribution de la seconde et troisième tranche de la bourse dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat/e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation. Le/La lauréat/e doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de

tout arrêt prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement de la bourse, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.

- Le/La lauréat/e s'engage à faire part au Fonds de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le/la lauréat/e dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le/la lauréat/e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.
- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution de la bourse du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment la bourse. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

CALENDRIER PREVISIONNEL

12 mars 2018	Lancement de l'appel à candidature aux bourses postdoctorales
15 avril 2018	Clôture des préinscriptions
13 mai 2018	Clôture des candidatures
Début juillet 2018	Annonce des résultats
Juillet-Août 2018	Signature par les lauréats de la charte et de la convention d'attribution du financement
1 ^{er} sept. 2018	Début des recherches
1 ^{er} sept. 2019	Rendu des livrables

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

95 rue Michel-Ange - 75016 Paris

+33(0)1 40 71 16 35

recherche@fondation-croix-rouge.fr